

Monsieur Jean Pierre ROBERT,

Commissaire Enquêteur,

Téléphone portable 06 78 79 78 69.

Courriel : anne.robert3@wanadoo.fr;

Doc source version du 04/02/20022 suite à préconisations du Conseil d'Etat en date du 20/01/2022 (référence SG-22-00036-D).

ANNEXE 6 AU RAPPORT D'ENQUETE PUBLIQUE.

Limoges le 25/04/2025,

Référence : EP E25000009/87/PLU/ CHAMPNETERY,

Objet : Création du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de CHAMPNETERY,
Commune de la Haute-Vienne membre de la Communauté de communes de NOBLAT.

Monsieur le Maire de la Commune de CHAMPNETERY,
Porteur du Projet de PLAN LOCAL D'URBANISME.

Conformément aux dispositions de l'article 5 de votre arrêté portant ouverture de l'Enquête Publique, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la synthèse des contributions reçues :

19 Contributions ont été reçues dont 1 comporte deux demandes distinctes et 1 de nombreux questionnements sur de nombreux points du projet (la contribution présentée par la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne qui comporte 30 points de remarques).

6 contributions ou parties de contributions concernent une demande d'étoilage de bâtiments afin de permettre dans l'avenir les possibilités de changement de destination de bâtiments agricoles presque toujours pour en faire des gîtes ruraux.

4 contributions concernent la rectification d'erreurs sur le projet de PLU.

3 contributions concernent des demandes de classement en zones constructibles de parcelles. Dans deux cas ce sont des agriculteurs retraités qui veulent construire pour eux-mêmes ou pouvoir vendre ces parcelles pour couvrir des frais d'EPADH, dans un cas l'argument présenté consiste en la création de gîtes ruraux.

1 contribution concerne la demande de classement de parcelles en zone At pour développer une activité de tourisme en milieu rural.

1 contribution concerne une demande de modification de classement d'un bâtiment afin que ce dernier ne soit plus considéré comme « bâtiment agricole » car seulement utilisé pour du stockage de fourrage.

1 contribution concerne la demande de réduction d'une zone Np pour permettre le développement d'une exploitation agricole (demande également formulée dans la contribution de la Chambre d'Agriculture).

1 contribution concerne une demande d'autorisation d'installation de cabanes dans une zone boisée (ou à défaut si acceptation de tentes, l'installation de toilettes sèches et l'autorisation de forage d'un puit).

1 contribution demande seulement si sa parcelle est de nouveau constructible en totalité pour de l'extension.

1 contribution beaucoup plus généraliste a été présentée par la Chambre d'Agriculture et vous questionne sur 30 points dont :

9 dans le document « Règlement Graphique ».

5 dans le document « Orientations d'Aménagement et de Programmation ».

11 dans le document « Règlement écrit ».

5 dans le document « Projet d'Aménagement et de Développement Durable ».

Aucune contribution ni aucun commentaire verbal ne présentent la moindre opposition au projet de PLU.

J'ai par ailleurs bien noté dans votre courrier daté du 24/03/2025 adressé à Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne votre intention d'organiser avec eux une réunion post-enquête publique suite à leur contribution.

Je vous saurai grè de bien vouloir me faire retour de votre mémoire réponse aux contributions reçues sous 15 jours.

Par contre je profite de ce document pour vous confirmer ne pas juger utile d'organiser une réunion spécifique pour vous remettre cette synthèse, décision que je justifierai dans mon rapport par les éléments suivants :

Pendant toute la durée de l'Enquête Publique et pratiquement à chaque permanence j'ai longuement échangé avec vous sur chacune des contributions reçues et commentaires reçus.

Au fur et à mesure, je vous ai transmis avec copie au Cabinet Conseil l'intégralité des contributions reçues.

Au travers des discussions avec vous j'ai pu constater votre parfaite connaissance de la population et des problématiques et questionnements soulevés par chaque contribution.

A aucun moment je n'ai reçu la moindre critique sur le projet ni à fortiori la moindre opposition, donc rien à apporter de plus à l'occasion d'une réunion spécifique.

Je profite aussi de ce courrier pour vous confirmer mon intention de vous remettre le dossier complet, mon rapport et mon avis le Jeudi 15/05/2025 à 14 heures 30 dans votre mairie.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Maire l'expression de mes salutations distinguées.

Le commissaire enquêteur,
Jean-Pierre ROBERT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.P. Robert', with a long horizontal stroke extending to the left.